

Nouvelle politique culturelle

Pour une adoption au début 2025

Sainte-Anne-des-Plaines, le jeudi 30 mai 2024 – Le Conseil municipal et le Service des loisirs et de la culture sont fiers d'annoncer le début des travaux entourant la création de la toute nouvelle politique culturelle anneplaineoise. L'objectif de la politique est de permettre à la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines de mieux cibler et prioriser le développement de la culture et des activités qui y sont reliées, et ce, pour l'ensemble de sa population. Le comité de travail, composé de bénévoles, d'élus et de membres de l'équipe administrative, est présentement à élaborer les différentes activités de consultation qui lui permettront d'établir le plan d'action accompagnant la politique.

La Ville tient à souligner la participation des membres du comité de travail et les remercie déjà pour leur implication :

- Keven Renière, conseiller municipal
- Samuel Delorme, représentant du milieu communautaire (Maison des jeunes et Résidence des Moissons)
- Denys Gagnon, représentant du comité Histoire, patrimoine et toponymie
- Frédéric Maltais, directeur adjoint du Service des loisirs et de la culture
- Marie-Pier Martin, coordonnatrice au Service des loisirs et de la culture
- Gloria Feruzi, représentante du milieu scolaire et artistique
- Mélissa Vincent, consultante
- Samanta Crête-Poudrier, représentante du milieu artistique
- Marc-Olivier Leblanc, conseiller municipal
- Charlène Lanctôt, agente de communication (absente sur la photo)



Par et pour les citoyennes et citoyens

Au cours des prochaines semaines, durant tout l'été et cet automne, le comité de travail réalisera ces différentes consultations auprès de la population. « Parce que la politique est faite pour la population, on doit s'assurer que ses besoins et ses attentes seront inclus et répondus par la politique » mentionne Keven Renière, conseiller municipal responsable du comité en compagnie de son collègue Marc-Olivier Leblanc. C'est pourquoi certains groupes ciblés seront consultés de façons plus précises, mais que l'ensemble de la population sera invité à donner son avis et son opinion sur différents sujets en lien avec la culture, son accessibilité, sa diffusion et sa reconnaissance.

Les personnes intéressées à prendre part à ces exercices de participation citoyenne peuvent suivre le développement du projet grâce aux outils numériques de la Ville, soit le site Internet ou le portail citoyen à l'adresse suivante : citoyen.villesadp.ca/consultation/projets/politique-culturelle.

– 30 –